

VILLE ET AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE

RAPPORT DE LA MAIRESSE

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2015

Chères Riverougeoises et chers Riverougeois,

À titre de mairesse de la Ville de Rivière-Rouge, il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la Ville et de l'Agglomération de Rivière-Rouge, en conformité avec l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Derniers états financiers au 31 décembre 2014

Les états financiers 2014 ont fait l'objet d'une vérification par M. Daniel Tétreault, comptable professionnel agréé. Les auditeurs n'ont émis aucune restriction et indiquent que les états financiers produits présentent fidèlement la situation financière au 31 décembre 2014, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Derniers programmes triennaux d'immobilisations et autres réalisations

De façon non exhaustive, voici les acquisitions et les projets qui ont été réalisés ou sont en cours de réalisation :

Pour l'Agglomération de Rivière-Rouge :

- › Achat d'une pompe à feu de forêt

Pour la Ville de Rivière-Rouge :

- › Poursuite de la planification stratégique
- › Construction de trottoirs au nord de la rue L'Annonciation jusqu'à l'hôpital ainsi qu'au sud jusqu'au « IGA Marché Raymond » et vers le centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge
- › Construction de trottoirs sur une partie du boulevard Fernand-Lafontaine dans le secteur Sainte-Véronique
- › Remplacement de la patinoire du secteur Sainte-Véronique (fin des travaux qui ont débuté en 2014)
- › Pavage ou réparation de pavage sur plusieurs parties de chemins
- › Aménagement de la place Pécelet près de l'hôtel de ville (inauguration prévue à l'été 2016)
- › Aménagement paysager des deux (2) carrefours giratoires
- › Installation d'une nouvelle enseigne à l'entrée sud (les travaux d'aménagement seront complétés en 2016)

Autres réalisations :

- › Achat de modules de jeux (planche à roulettes) au parc Michel-Beaudoin dans le secteur Sainte-Véronique
- › Installation d'une clôture pour la sécurité au niveau du champ d'épuration du bâtiment de la plage Michel-Jr-Lévesque dans le secteur Sainte-Véronique
- › Poursuite de la démarche du projet d'école secondaire afin de conserver et d'attirer les familles dans la MRC d'Antoine-Labelle

VILLE ET AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE

RAPPORT DE LA MAIRESSE

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2015

- Participation et implication au sein du comité pour la construction de logements pour les aînés
- Installation de caméras de surveillance au Camping Sainte-Véronique et au bâtiment de la plage

Indications préliminaires pour l'exercice 2015

Sous toutes réserves, nous pouvons anticiper de terminer l'exercice financier 2015 au niveau de la Ville et de l'Agglomération avec un surplus.

Rémunération et allocations de dépenses

En vertu de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le maire doit inclure dans son rapport annuel une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit. Pour 2015, la rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante :

un conseiller reçoit mensuellement une rémunération de 1 097,50 \$ et une allocation de dépenses de 548,75 \$;

la mairesse, quant à elle, reçoit mensuellement une rémunération de 3 607,17 \$ et une allocation de dépenses de 1 331,33 \$;

le maire suppléant reçoit mensuellement une rémunération additionnelle de 365,83 \$ et une allocation de dépenses supplémentaire de 182,92 \$;

la mairesse reçoit de la MRC d'Antoine-Labelle une rémunération statutaire à titre de membre du conseil d'administration de 529,02 \$ mensuellement, ainsi que des jetons de présence de 154,87 \$ pour chaque séance de conseil d'administration (12 par année) et de 247,79 \$ par conseil des maires (10 par année).

Liste des contrats

Tel que requis par la loi, je dépose au bureau de la greffière pour consultation, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis le 1^{er} novembre 2014. Je dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Orientations générales des budgets 2016 et des prochains programmes triennaux d'immobilisations et autres réalisations

Nous sommes fiers du classement que nous détenons au niveau du Palmarès des municipalités du Québec – édition 2015, produit par le HEC Montréal. Le coût moyen des services est moins cher à Rivière-Rouge que chez les municipalités de même taille.

VILLE ET AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE

RAPPORT DE LA MAIRESSE

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2015

Afin de maintenir notre classement, pour l'année 2016, nous allons poursuivre dans la même voie que cette année avec une gestion responsable et efficace des deniers publics. Notre but ultime, respecter la capacité de payer de nos contribuables. L'élaboration du budget 2016 nécessite un travail de réflexion minutieux accompagné de nombreuses heures de discussion ainsi que de plusieurs analyses et de projections financières. Je tiens à souligner que la collaboration de l'ensemble du personnel cadre de la Ville est essentielle pour ce travail d'importance.

Les projets suivants sont ou demeurent nos priorités :

- Route du Lièvre Rouge
- Aménagement du Parc de la Gare
- Réfection de la façade du centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge
- Établissement d'un programme d'aide financière pour les installations septiques
- Mise aux normes du réseau d'égout du Camping Sainte-Véronique
- Maintien et amélioration de nos infrastructures routières et l'entretien des équipements, véhicules et bâtiments municipaux

Conclusion

Le 14 décembre prochain, à compter de 19 h, le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires 2016 (Agglomération et Ville). Une fois de plus, le conseil municipal présentera un budget équilibré qui permettra de maintenir des services de qualité à la population. Je vous invite fortement à venir nombreux assister à cette importante rencontre publique afin de connaître les orientations financières de votre conseil municipal pour l'année 2016.

En terminant, je suis fière d'affirmer encore cette année que la situation financière de la Ville est saine. Nous travaillons continuellement dans le but d'assumer nos obligations financières actuelles tout en respectant nos engagements futurs. Je profite de cette occasion pour remercier les membres du conseil qui siègent avec moi tant pour leur soutien que leur grande disponibilité. Merci également à la direction générale, au personnel cadre et à tous les employés de la Ville pour leur travail constant et de qualité, afin de bien servir la population de Rivière-Rouge et nos nombreux villégiateurs, visiteurs et touristes.

Toute ma gratitude aux bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Vous êtes la pierre angulaire de ces succès !

Soyez assurés que votre conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre Ville et planifiera efficacement dans le seul et unique but de vous offrir des services de qualité, et ce, au meilleur coût possible.

Déborah Bélanger
Mairesse